

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS RHIN-BRISACH CHANGE DE NOM ET DEVIENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ALSACE RHIN BRISACH !

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach est devenue la **Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach**.

Dans le cadre du projet de reconversion économique du territoire élaboré à la suite de la fermeture du CNPE de Fessenheim, la communauté de communes a lancé une **démarche de marketing territorial**. Son objectif est de **recréer des emplois, de la valeur ajoutée et de nouvelles bases fiscales** au sein du territoire.

CRÉATION D'UNE MARQUE TERRITORIALE

Parmi les outils retenus, figure la **création d'une marque territoriale « Alsace Rhin Brisach, Place à l'audace ! »** dont le but est **d'attirer de nouveaux investisseurs**, plus particulièrement dans le futur parc d'activités Écorhena.

« ALSACE RHIN BRISACH » COMME DÉNOMINATEUR COMMUN

Afin d'envoyer un signal clair aux futurs investisseurs, aux entreprises présentes sur le territoire qui sont d'ores et déjà investies dans cette démarche, aux acteurs du tourisme et aux touristes, ainsi qu'à l'ensemble de la population, il a été décidé de **mettre en cohérence le nom de la communauté de communes et de l'Office de Tourisme avec la marque territoriale d'attractivité**. L'adoption de l'appellation unique **ALSACE RHIN BRISACH** par la communauté de communes et l'Office de Tourisme, mais également la stratégie de marketing territorial en cours de déploiement, permettront de multiplier la diffusion de ce dénominateur commun et renforceront sa visibilité et donc son efficacité à l'intérieur et à l'extérieur du territoire.

Contact presse :

Jessica DALSTEIN - Chargée de communication
03 89 72 14 99 - j.dalstein@alsacerhinbrisach.fr